



Monsieur Hege  
avocat à Rochecouart  
h<sup>te</sup> vienne



Papiers d'affaires

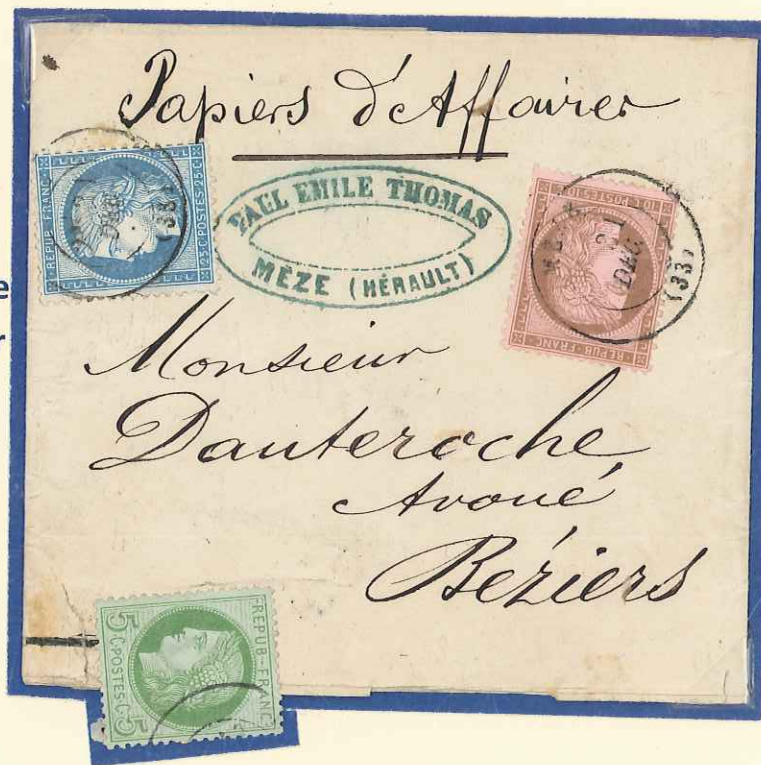


Rédacteur en Chef :  
A. BLANC.

quotiden,

Envoi dans une bande artisanale réalisée dans un journal,  
de Limoges pour Rochechouart du 13 décembre 1871.

Envoi le dernier jour du  
tarif, le 31 décembre 1875,  
le 1<sup>er</sup> janvier 1876, jour  
arrivée du pli le tarif passe  
5c jusqu'à 50g, puis 5c par  
50g. L'expéditeur n'aurait  
payé que 10c s'il avait  
attendu une journée pour  
son envoi.



Bande pour un envoi  
de Mèze  
du 31 décembre 1875  
pour Béziers,  
arrivée le 1<sup>er</sup> janvier 1876.

*D'autres échelons de poids*

19



Envoi d'affiches de vente de saisie de Montmédy du 10 décembre 1875 pour Stenay.

ur Clamecy  
re n°635.



Envoi de facture au tarif des papiers d'affaires de  
Saint-Germain-en-Laye pour Paris du 8 avril 1874.

Oblitération gros chiffres 3638.

Les factures ne seront autorisées à ce tarif qu'en 1876.

Un tarif en apparence plus abordable en 1871

5<sup>ème</sup> échelon : 70c de 200 à 250g.



Bande ar  
du 9 oct



Envoi sous bande de Bourges pour Clamecy

du 27 mai 1875.



*Papiers d'affaires*

Monsieur Mazetier, huissier  
 Bellegarde  
 arrondissement d'Autun  
 (Creuse)



*Papiers d'affaires*

Monsieur  
 Arnaut, huissier  
 à Magnat  
 sur La courtine  
 (Creuse)

Un tarif p

1<sup>er</sup> échelon

Un tarif en apparence plus abordable en 1871

4<sup>ème</sup> échelon : 60c de 150 à 200g.

Les tarifs pour les envois intérieurs en Algérie ou de l'Algérie vers la France sont les mêmes qu'en France.

*Envoi de Tlemcen*

du 7 janvier 1875 pour Alger,

arrivé le 10 janvier 1875,

de papiers de justice

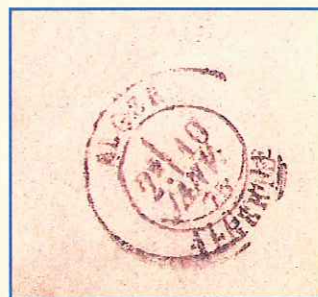
comme papiers d'affaires

sous bande artisanale,

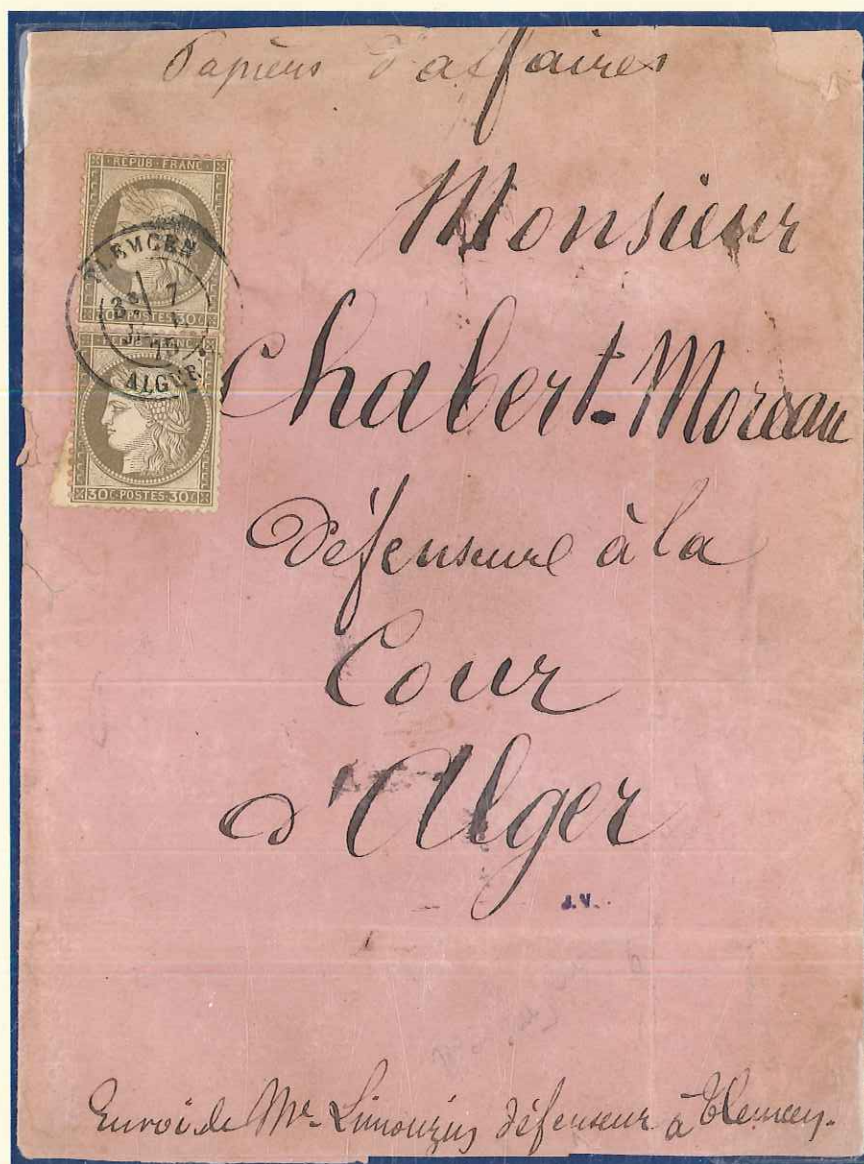
c à d type 18,

en Algérie le nom était inscrit

dans le cachet à date.



faires



E



Envoie de  
m. Dupont  
Constitution  
Dahy

Paris d'affaire

Monsieur  
Degerd avec  
plan de maie

Arch

Geis

Paris d'affaire  
Monsieur Fontaine  
Avec

meun



7<sup>ème</sup> échelon : 90c de 300 à 350g.



Bande artisanale pour un envoi de Paris pour Rouen du 29 mars 1874.

Un tarif en apparence plus abordable

1<sup>er</sup> septembre 1871

3<sup>ème</sup> échelon

pour un envoi de 100 à 150g : 50c.

Bande artisanale pour un envoi de Saint-Gérard-le-Puy pour Cusset du 1<sup>er</sup> février 1875, oblitération par gros chiffres, non réglementaire, 30c jusqu'à 50 g, 10c par 50 g de plus, soit 50c.



Timbres à date d'arrivée à Cusset : type 17 du 02.02.1875 et type 16 du 03.02.1875, rare association, le type 17 étant normalement attribué aux bureaux de distribution et non de direction comme CUSSET.



4<sup>ème</sup> échelon

pour un envoi de 150 à 200g

Bande artisanale pour un envoi de Saint-Gérard-le-Puy pour Cusset du 1<sup>er</sup> février 1875, oblitération par gros chiffres, non réglementaire, 30c jusqu'à 50 g, 10c par 50 g de plus, soit 50c.



30cx2 lauré

**Un tarif en apparence plus abordable en 1871**

**10<sup>ème</sup> échelon : 1f20 de 450 à 500g.**

Dans le tarif de 1856, un envoi de papiers d'affaires  
jusqu'à 500g coutait 50c, dans celui du 1<sup>er</sup> septembre 1871,  
il revient à 1f20!

**Cela fait une augmentation de 240%!**



**Envoi de papiers d'affaires (fragment) sous bande artisanale  
d'Amiens du 5 août 1874.**

**Bande artisanale pour un envoi  
de La Capelle-Marival pour Figeac,  
du 21 juin 1873, arrivé le 22 juin 1873.**

**Mentions manuscrites « papiers d'affaires » et du poids « 820gr ».**

*Un tarif plus abordable en 1871*  
*1<sup>er</sup> échelon*

*1<sup>er</sup> septembre 1871*

Ce timbre, émis en septembre 1872, est le premier émis,  
entre autres, pour le tarif des papiers d'affaires  
au 1<sup>er</sup> échelon de poids à 30c.



*Envoi de Pont-Saint-Pierre pour  
Les Andelys du 4 août 1874  
de papiers d'affaires  
sous bande, t à d type 16,  
30c pour un envoi jusqu'à 50 g.*



*Envoi d'Ussel-sur-Sarson pour La Courtine du 19 mai 1875  
sous bande, t à d type 16, 30c pour un envoi jusqu'à 50 g.  
La bande comporte la mention imprimée « Papiers d'affaires »,  
que l'on trouve ainsi à partir de cette époque.*

820 gr

papier d'Affaires

Monsieur  
Monsieur Fontanges avec  
à Digeac

Monsieur Fontanges  
avec  
à Digeac

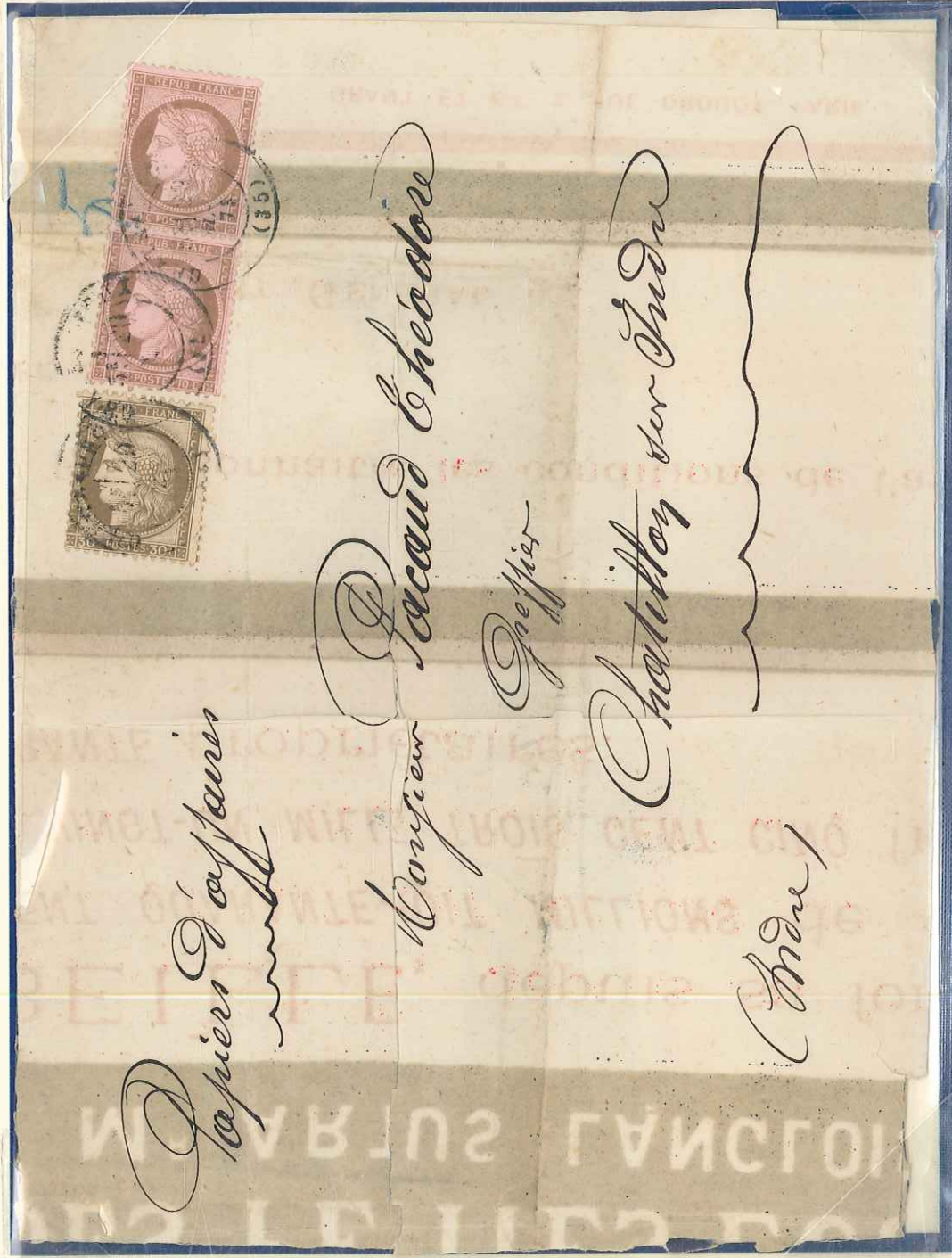


1<sup>er</sup> septembre 1871

D'autres échelons de poids

3

Bande réalisée dans une  
affiche en couleur pour un  
envoi pour Chatillon sur  
Indre du 29 août 1873,  
arrivée le 30 août 1873.



issement.

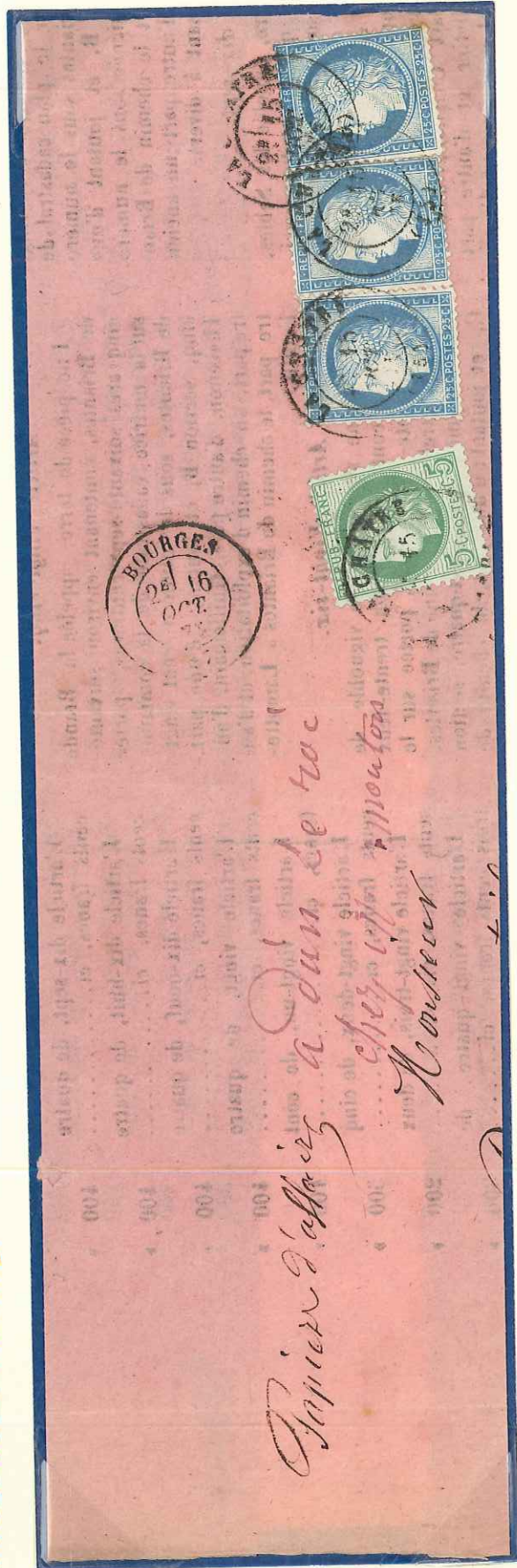


Envoi sous bande  
de Grenoble  
pour Valbonnais  
du 11 décembre 1872,  
c à d type 17,  
arrivé  
le 12 décembre 1872.

1<sup>er</sup> septembre 1871

Un tarif en apparence plus abordable en 1871

6<sup>ème</sup> échelon : 80c de 250 à 300g.



1<sup>er</sup> échelon : 30c jusqu'à 50g.



Bande artisanale pour un envoi de Blois pour Paris du 6 avril 1873.



Bande artisanale pour un envoi pour Clamecy du 1<sup>er</sup> juillet 1874.

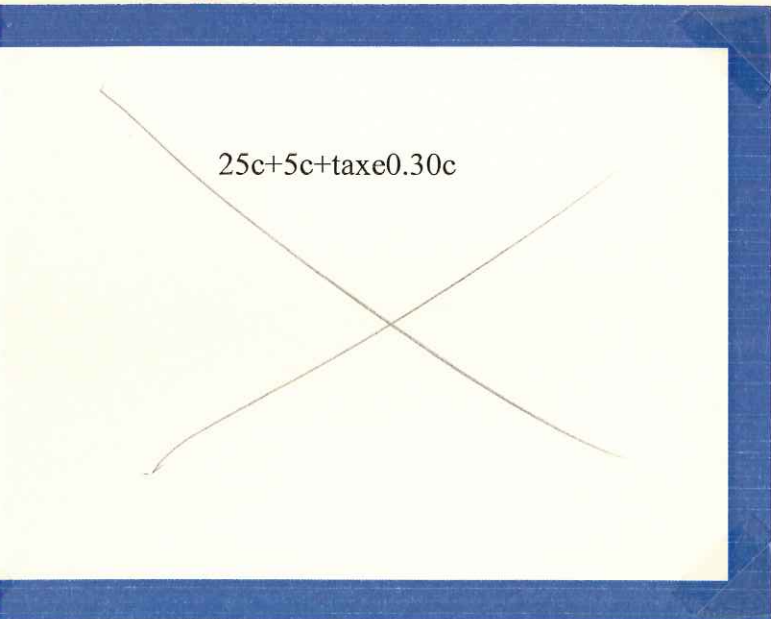
Mention manuscrite « Papiers d'affaires sans lettre ».

tarif en apparence plus abordable en 1871

1<sup>er</sup> septembre 1871

### Envoi insuffisamment affranchi

Les objets à prix réduits, tels que les papiers d'affaires, étaient taxés, en cas d'affranchissement insuffisant, au triple de l'insuffisance suivant la loi du 25 juin 1856, appliquée à partir du 1<sup>er</sup> août 1856.



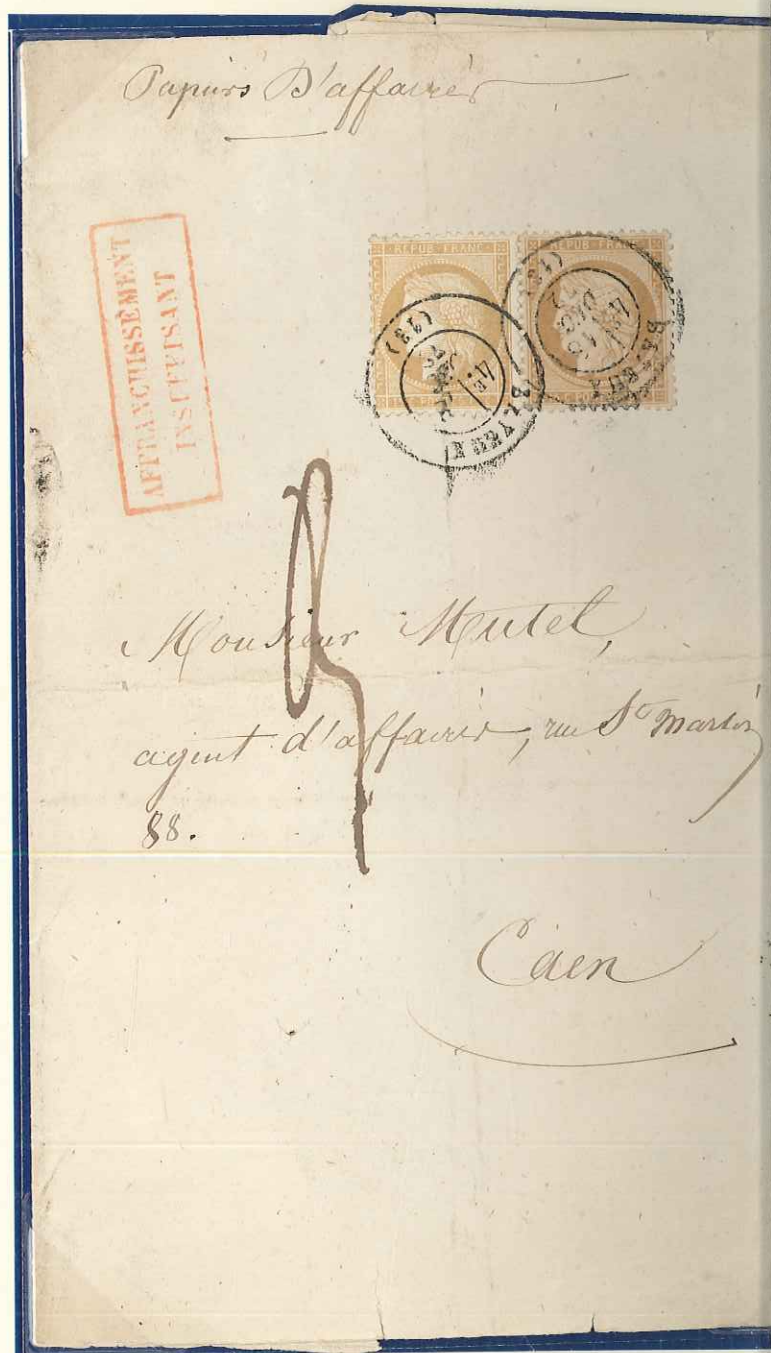
Bande pour un envoi de Condom pour Auch du 9 août 1873. Papiers d'affaires affranchis à 30c au lieu de 40c pour un envoi entre 50 et 100g, mention manuscrite « article 8 de la loi du 25 juin 1856 », taxé au triple de l'insuffisance, soit  $10c \times 3 = 30c$ .

### Envoi insuffisamment affranchi et comportant des notes manuscrites

Bande pour un envoi jusqu'à 50g d'Anduze pour Orange du 12 novembre 1873, oblitération gros chiffres non réglementaire. Envoi affranchi à 25c (au lieu de 30c) et taxé du fait de présence de notes manuscrites, à 35c comme lettre non affranchie pour un envoi entre 20 et 50g, soit  $60c - 25c = 35c$ .



Mention de l'Article 8 de la loi du 25 juin 1856.



Papiers d'affaires sous bande de Bayeux pour Caen du 18 octobre. Affranchis à 30c au lieu de 40c pour un envoi entre 50 et 100g, taxés au triple de l'insuffisance, soit  $10c \times 3 = 30c$  (3 décimes). Arrivés à Caen le même jour et représentés le 19 décembre.